

**FORMATION CONTINUE**

# Faire une évaluation de stage spécifique et utile (ESU201)

## SÉRIE LES ESSENTIELS POUR LA SUPERVISION DES RÉSIDENTS EN MÉDECINE DE FAMILLE

### Public cible

Cette formation de base s'adresse aux superviseurs de résidents du programme de médecine de famille de l'Université de Sherbrooke qui désirent développer les compétences de base solides afin de contribuer efficacement au processus d'évaluation des résidents.

### Contexte

L'atelier revoit les étapes-clés de l'évaluation Apprendre – Évaluer – Décider (tels que proposés dans l'outil « [Évaluation réflexive continue dans la formation](#) » (CRAFT) du Collège des médecins de famille du Canada) et propose plusieurs moments d'échanges et de partage entre les participants encadrés par les animateurs. Le contenu et les moyens pédagogiques sont en cohérence avec le référentiel de compétences pédagogique de l'enseignant portant sur l'évaluation en contexte clinique authentique développé par la FMSS.

### Objectifs

À la suite de cette formation, les participantes et participants seront en mesure de :

1. Documenter, à l'aide des outils du programme, ses observations de la performance de l'apprenant, en prenant en compte son niveau de formation;
2. Remplir un formulaire d'évaluation de stage utile pour le résident et la direction du programme;
3. Utiliser une approche systématique pour remettre une évaluation de stage et en discuter l'impact pédagogique avec le résident.

### QUAND

**Le 28 mai 2026  
de 9 h 00 à 11 h 15  
(heures de l'Est)**

### DURÉE

**2 heures**

### LIEU

#### **Microsoft Teams**

TÉLÉCHARGEZ OU CONNECTEZ-VOUS À LA PLATEFORME MICROSOFT TEAMS EN SUIVANT LE LIEN QUE VOUS RECEVREZ DANS UNE INVITATION CALENDRIER OUTLOOK.

Date limite d'inscription :  
**26 mai 2026**

## Référentiel de compétences pédagogiques

Le contexte d'enseignement de cette formation est :

- la supervision et l'encadrement en stage clinique;

Les compétences liées au processus d'enseignement (PIER) pour cette formation sont :

- Planifier des situations d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation;
- Évaluer la performance des apprenants.

## Informations additionnelles

**Cette activité pédagogique comporte une tâche préalable non accréditée à compléter (lectures) avant l'activité. Elle vous sera envoyée par courriel environ une semaine avant la tenue de l'atelier.**

## Préalables

**Cette activité pédagogique comporte une tâche préalable non accréditée à compléter (lectures) avant l'activité. Elle vous sera envoyée par courriel environ une semaine avant la tenue de l'atelier.**

## Animation

### Animation :

P<sup>re</sup> Marie-Claude Arsenault, département de médecine de famille et de médecine d'urgence

P<sup>re</sup> Marie-Ève Boulais, département de médecine de famille et de médecine d'urgence

### Conception :

P<sup>re</sup> Marie-Claude Arsenault, département de médecine de famille et de médecine d'urgence

P<sup>re</sup> Marie-Ève Boulais, département de médecine de famille et de médecine d'urgence

### Comité scientifique :

P<sup>re</sup> Marie-Claude Arsenault, département de médecine de famille et de médecine d'urgence

P<sup>re</sup> Marie-Ève Boulais, département de médecine de famille et de médecine d'urgence

Pre Louise Champagne, département de médecine de famille et de médecine d'urgence

## Accréditation

Cette activité est accréditée par le Centre de formation continue (CFC) de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke, lequel est agréé par le Comité d'agrément de l'éducation médicale continue (CAÉMC) dont le Collège des médecins du Québec (CMQ) est partenaire. Pour les

professionnelles et professionnels de la santé, le CFC remet une attestation de présence de **2 heures** de formation accréditée. Les personnes participantes doivent réclamer un nombre d'heures conforme à la durée de leur participation.

Selon le règlement du CMQ, cette formation correspond à **2 heures** d'activités de développement professionnel (catégorie A).

La présente activité offre une portion d'apprentissage collectif agréée (section 1) au sens que lui donne le programme de Maintien du certificat du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC). Vous pouvez déclarer un maximum de **2 heures** de section 1.

Cette activité répond aux critères de certification du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC), a reçu la certification du CFC et donne droit jusqu'à **2 heures** de crédits d'activité certifiée MainPro+<sup>MD</sup>.

Prenez note que le délai maximum pour la délivrance de l'attestation est de 15 jours ouvrables.